

## Rapport d'activité 2020 de la direction de l'IFME

### En préambule

Cette année a été marquée par la pandémie de COVID 19 qui est venue impacter l'activité habituelle de l'établissement. Cette situation de crise sanitaire a nécessité un certain nombre d'adaptations au rythme des étapes suivantes :

**Une première étape : une fermeture au public le 16 mars 2020**

Comme de nombreux établissements, la crise sanitaire exceptionnelle actuelle nous a conduits à fermer au public à partir du lundi 16 mars 2020 et nous avons mis en place un dispositif de télétravail mobilisant la quasi-totalité de nos personnels.

Du fait de la crise sanitaire, l'IFME a mis en place des mesures de confinement dès le mardi 17 mars 2020 et organisé le dispositif de la manière suivante :

- L'ensemble du dispositif a été organisé en télétravail (la journée du lundi 16 mars a été consacrée en grande partie au déplacement du matériel informatique au domicile des personnel administratifs)
- Chaque semaine, une visite de contrôle a été maintenue dans les locaux.
- Le rythme institutionnel a également été réorganisé en conséquence :
- ✓ Toutes les réunions techniques (réunion pédagogique, groupe de travail spécifique...) ont été organisées en visioconférence par le biais du logiciel Teams.
- Outre sa participation aux différentes réunions techniques, la direction a organisé deux points institutionnels par semaine réunissant l'ensemble de l'équipe (lundi et vendredi de 11h à 12h) et deux rencontres proposées aux étudiants chaque mardi et jeudi à 14h sur le Facebook IFME (les deux responsables de pôles pédagogiques participant également à ces rencontres hebdomadaires)
- Les apports pédagogiques ont été maintenus à distance par différents biais (communication du contenu pédagogique par mail suivi d'un temps d'échanges avec l'intervenant par le même biais, ou organisation du cours à partir Teams ou Zoom). Les groupes de référence et autres instances pédagogiques ont été également gérés à distance par chaque référent (par le biais de Skype ou What's app)
- A noter enfin que l'IFME a fait le choix de maintenir les entretiens oraux des candidats Parcoursup en visioconférence.

**Une deuxième étape :** *une réouverture partielle de l'IFME à l'ensemble des personnels le 11 mai 2020*

**Une troisième étape :** *une nouvelle fermeture aux apprenants de l'IFME à partir du 3 Novembre 2020*

A la suite de la déclaration du chef de l'Etat du mercredi 28 Octobre 2020 la décision a été prise de fermer l'établissement au public et aux étudiants durant au moins un mois.

Cette décision a également été motivée par le fait que 14 cas de COVID avérés ont été déclarés parmi nos apprenants durant les deux semaines qui ont précédées cette date.

Depuis le 3 novembre 2020 et durant toute la période de confinement, toutes les actions pédagogiques ont été organisées à distance.

L'établissement est resté ouvert à ses administrateurs, ses personnels permanents et ses principaux vacataires.

**Une quatrième étape :** *une réouverture aménagée à compter du 30 novembre 2020 et jusqu'aux congés de décembre 2020*

A l'issue d'une nouvelle intervention du Président de la République le 24 novembre 2020, compte tenu de la situation sanitaire à cette période, et après consultation des représentants des personnels, la décision a été prise de ne pas réouvrir l'établissement même en appliquant une jauge à 50% au niveau de l'occupation des espaces de l'IFME. En effet, lors du travail engagé avec les responsables pédagogiques pour organiser les séquences pédagogiques sur ce mode, le constat a été fait qu'une telle option ne réglait pas le problème posé par les situations souvent à l'origine de la transmission du virus c'est-à-dire le covoiturage organisé par une partie de nos apprenants, leur stationnement, leur circulation dans nos locaux en dehors des séquences pédagogiques (repas, pauses...).

En conséquence, la réouverture de l'établissement a été limitée à l'accueil d'apprenants ne nécessitant pas un stationnement, une circulation dans les locaux. Concrètement, un accueil n'a été possible que sur rendez-vous et dans le cadre des dispositifs pédagogiques suivants :

- Epreuves de certification,
- suivis individualisés impossibles à réaliser en distanciel,
- emprunt ou restitution d'un ouvrage dans les conditions définies par la documentation.

S'agissant de l'organisation en télétravail, cette situation nous a contraints à rester sur le même régime que celui qui a été appliqué à partir du 3 Novembre 2020 et, chaque semaine, il a été demandé à chaque salarié de préciser son état de présence sur site par le biais de la fiche hebdomadaire prévue à cet effet.

## L'activité de l'IFME du côté de la formation professionnelle diplômante :

Elle se décline avec les 4 Diplômes d'Etat du CASF (DE AES, DE ME, DE ES et DE ASS) qui sont préparés à l'IFME et auxquels il convient d'ajouter le **DEJEPS**, la « **classe préparatoire et d'orientation** », la formation aux **fonctions de tuteurs** et le dispositif de validation des acquis de l'expérience (**VAE**).

Nous noterons que la Région a donné son accord en avril 2020 pour l'ouverture d'une formation Educateur(trice) Jeunes Enfants (**EJE**) à compter de septembre 2021.

### L'activité de l'IFME en chiffres

#### *Des chiffres clés liés au fonctionnement global*

- 36 salarié(e)s permanent(e)s
- 140 à 150 « vacataires ».
- Environ 250 à 300 ESSMS accueillant des stagiaires.
- 455 inscrits en septembre 2020
- 2 590 mètres carrés de locaux.
- 28 500 heures de cours par an.

A noter que le dispositif **VAE** a continué à fonctionner en distanciel et **16 suivis individuels** ont pu être réalisés en 2020

## Des chiffres clés liés aux formations diplômantes

### Les inscrits en formations diplômantes

Formations	AES (10%)	ASS (18%)	DEJEPS (2%)	ES (36%)	ME (34%)
Formations initiales	34	68	2	122	119
Formation continue	5	3	4	/	/
En apprentissage	5	1	/	27	21
Revalidants	/	4	2	6	6
Total inscrits PÉRIMÈTRE	44	76	8	123	125
Total inscrits HORS PÉRIMÈTRE		1		32	21

### La répartition hommes/femmes

Formations	AES	ASS	DEJEPS	ES	ME
Nombre d'hommes (20,5%)	2	4	4	35	44
Nombre de femmes (79,5%)	42	73	4	120	102

## La moyenne d'âge hommes/femmes

Formations	AES	ASS	DEJEPS	ES	ME
Moyenne d'âge des hommes apprenants (30 ans)	21,5 ans	34 ans	39 ans	28 ans	28 ans
Moyenne d'âge des femmes apprenants (28 ans)	31 ans	26 ans	32 ans	25 ans	25 ans
Moyenne d'âge des hommes/femmes apprenants (30 ans)	30,5 ans	30 ans	35,5 ans	26 ans	27 ans

## La répartition géographique des apprenants inscrits en formations diplômantes

Formations	AES	ASS	DEJEPS	ES	ME
Occitanie (87%)	44	71	8	127	126
Hors Occitanie (13%)	/	6	/	28	20

## Les arrêts en cours de formation diplômantes

Formations	AES <sup>1</sup> (36%)	ASS (20,5%)	DEJEPS (5%)	ES (10%)	ME (28,5%)
Formations initiales	11	8	/	4	6
Formation continue	1	/	2	/	/
En apprentissage	2	/	/	/	4
Revalidants	/	/	/	/	1
Total inscrits Périmètre	14	8		4	7
Total inscrits Hors périmètre			2	/	4

## Les modes de financement des formations diplômantes

Formations	AES	ASS	DEJEPS	ES	ME
Financement Région (71%)	20	50	/	123	113
Financement pôle emploi (9,5%)	14	23	3	/	/
Financement OPCO (9%)	2	3	5	1	27
Autres (10,5%)	Employeur : 3 APP : 5	1	/	Employeur : 31	6

<sup>1</sup> Ce taux très élevé s'explique, pour l'essentiel, par l'impact de la crise sanitaire liée au COVID 19

## Le taux de réussite dans le cadre des formations diplômantes

Formations	AES	ASS	DEJEPS	ES	ME
Taux de réussite global 86%	96,67%	100%	66%	95,20%	87,90%
Taux de réussite Région	A préciser	100%	A préciser	94,60%	91,70%

## L'activité 2020 de l'IFME du côté de l'accompagnement des associations gestionnaires d'ESSMS

En 2020, cette activité a été confirmée par le biais de plusieurs actions :

- L'IFME, via ses formateurs(trices), a confirmé ses interventions dans le cadre de l'analyse de la pratique auprès des équipes de quelques ESSMS gardois et héraultais (Sète, Alès, Nîmes).
- L'IFME a maintenu son engagement dans des opérations pluriannuelles d'ingénierie pédagogique au profit d'associations comme l'ARIEDA Occitanie Surdit  et Langage, L'UNREP (Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion) pour un cycle de modules pédagogiques sur le th me « l'AVS et l'inclusion   l' cole ».

Ce champ d'intervention repr sente environ 5 % de l'activit  d'ensemble de l'IFME.

## L'activit  2020 de l'IFME du c t  des animations professionnelles

Les actions **d'animations professionnelles**   destination des acteurs (trices) du travail social et m dico-social Gardois et r gionaux habituellement organis es par le biais des journ es auteurs, des journ es sites qualifiants, conf rences, colloques ou journ es d' tudes organis es   l'IFME ont  t  ponctuellement suspendues du fait de la crise sanitaire.

Cette activité, qui permet de positionner l'IFME comme lieu de médiation ou bien de rencontres entre les professionnels (le)s, représente environ 10 % de l'activité d'ensemble de l'IFME.

## L'activité 2020 de l'IFME du côté des actions de recherches publications

8

Les **actions de recherches publications** en matière de travail social ont été également poursuivies. A ce titre, l'IFME est membre du comité de rédaction du *Sociographe*.

Plusieurs formateurs(trices) restent impliqué(e)s dans ce registre en lien étroit avec Monsieur Jean-Marc GLENAT, responsable du dispositif « recherches / publications ». Malgré le contexte de crise sanitaire, plusieurs projets ont été amorcés :

### **Un projet de recherche avec l'UNAPEI30 sur le thème : « Parents et familles d'adultes en situation de handicap : quelles représentations de l'autonomie ? »**

Cette recherche a pour origine un projet d'orientation des résidents d'un foyer de vie vers de l'habitat diffus. Cet établissement, géré par l'UNAPEI30 souhaite proposer à des personnes accueillies dans une structure institutionnelle, des logements dans un complexe immobilier en cours de construction. L'accès à ces logements nécessite que les professionnels modifient en profondeur leurs pratiques d'accompagnement. Il s'agit de développer un type d'accompagnement « ouvert » qui permette une plus grande inclusion des personnes en situation de handicap dans leur environnement, destiné à favoriser leur autonomie et leur accès au droit commun, tout en sécurisant leurs conditions de vie quotidienne et leurs parcours.

S'agissant de personnes qui bénéficient d'un accompagnement en institution depuis plusieurs années, ce projet suscite à la fois des attentes et des craintes.

Afin de faciliter l'appropriation par l'ensemble des parties prenantes de ce projet, une recherche a été engagée afin d'identifier les freins et les leviers qui peuvent être rencontrés.

Il s'agit d'avoir une vision claire de la situation à aujourd'hui, autrement dit de quoi on part, et comment il est possible d'avancer pour faire évoluer une part des représentations qui peut être un frein à l'intégration des personnes accompagnées dans le projet d'inclusion par l'habitat qui est proposé :

- Travail sur la représentation de l'autonomie de leurs proches : attentes, appréhension, infantilisation...
- Travail sur leur représentation de l'inclusion, du pouvoir d'agir et de l'auto-détermination : que comprennent-elles finalement de ces concepts ?



## **Signature d'une convention de partenariat avec l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) En septembre 2020**

L'objectif général de cet accord vise une collaboration à long terme en matière de recherche et d'enseignement dans les domaines qui sont compatibles avec la politique de chaque établissement, et qui correspondent aux intérêts de chacune des parties, tels que des programmes d'échanges d'enseignements dans différents cursus de l'un ou l'autre établissement, des programmes de formations communs aux deux établissements, l'organisation conjointe de colloques ou la réalisation et la valorisation de recherches en coopération, notamment dans le cadre de réponses communes à des appels d'offre.

## **Signature d'un accord de coopération avec l'institut pédagogique d'Etat de Jizzakh en Ousbékistan . En juin 2020**

L'objectif est d'explorer les possibilités de développer la coopération universitaire dans les domaines de l'éducation et de la recherche scientifique. Il s'agit de mettre en place une coopération pour le développement de l'éducation inclusive en Ouzbékistan.

Plusieurs types d'actions prévues :

- Organisation de visites d'étude en France et en Ouzbékistan pour permettre une meilleure compréhension mutuelle des systèmes éducatifs et des programmes de formation des enseignants dans les deux pays
- Organisation de sessions de formation pour les enseignants des écoles spéciales ou ordinaires, les formateurs d'enseignants et divers spécialistes travaillant avec des enfants handicapés
- Organisation de séminaires et conférences
- Publication et diffusion de documents scientifiques et pédagogiques sur différents supports.

On peut estimer que l'ensemble de ce champ d'intervention représente actuellement environ 10 % de l'activité globale de l'IFME.

## **L'activité 2020 de l'IFME du côté de l'internationalisation**

Le processus d'internationalisation amorcé depuis plusieurs années a pu être confirmé autour de plusieurs axes :

- **La mise en place d'enseignements en anglais (DE ES et DE ASS) ;**

- **L'accueil d'une volontaire européenne** de nationalité grecque, Myrto Vamvakoudi dans le cadre du programme Corps Européen de Solidarité et par le biais d'une convention passée avec la maison de l'Europe de Nîmes.

L'accueil de cette personne avait plusieurs objectifs :

Lui offrir la possibilité d'acquérir des aptitudes, connaissances et expérience professionnelles, l'intégrer dans le travail quotidien de l'organisation d'accueil, permettre sa participation aux séminaires et aux rencontres organisées au niveau du programme Corps Européen de Solidarité, la soutenir dans la rédaction du certificat final (Youthpass) en mettant en place un planning hebdomadaire d'auto-réflexion sur les acquis d'apprentissage.

- **Les départs en stages à l'international**, bien que programmés, ont été suspendus et différés du fait de la crise sanitaire
- **Le développement de voyages d'études à l'international, dans et hors Europe** n'a pu être réalisé dans les conditions habituelles, mais un projet de rencontre virtuelle a pu être mis en place avec l'université de Beyrouth le 4 décembre 2020 dans le cadre du projet de support et de partage après l'explosion du port de BEYROUTH survenue le 4 août 2020 avec un projet d'organisation d'un programme d'échanges entre les étudiants de Beyrouth et ceux de l'IFME en avril 2021
- Plusieurs projets avec l'Espagne, en l'occurrence Pampelune et Grenade ont été différés du fait de la crise sanitaire liée au COVID 19

## La continuité du dispositif PARCOURSUP

### Formation Assistant(e) de Service Social :

- 236 vœux confirmés
  - 146 candidat(e)s convoqué(e)s
  - 113 candidat(e)s ont répondu aux convocations
  - 85 candidat(e)s ont eu la moyenne
  - 16 candidat(e)s en dessous de 10
- 24** candidat(e)s ont été accepté(e)s définitivement pour la rentrée 2020

### Formation Educateur Spécialisé :

- 694 vœux confirmés
  - 239 candidat(e)s convoqué(e)s
  - 205 candidat(e)s ont répondu aux convocations :
  - 201 candidat(e)s ont eu la moyenne :
  - 4 candidat(e)s en dessous de 10 :
- 41** candidat(e)s ont été accepté(e)s définitivement pour la rentrée 2020

## Poursuite du processus d'élaboration du projet institutionnel

Ce travail conduit à l'échelle institutionnelle a été amorcé en 2019 et s'est poursuivi en 2020. Plusieurs étapes ont marqué l'évolution de ce processus :

- **Septembre 2020** : élaboration d'une première version du projet institutionnel élaborée sur les bases des travaux réalisés durant l'année 2019- 20 dans le cadre des ateliers thématiques, des comités de pilotage et groupes « élaboration plan détaillé ».
- **Novembre à décembre 2020**, organisation de temps de lecture et d'analyse de cette première version du projet institutionnel pour les personnels permanents et les apprenants de l'IFME

L'objectif étant de parvenir à une version finalisée dans le courant de l'année 2021

## Mise en place d'un dispositif « formation inclusive »

Le dispositif présenté à la rentrée de septembre est l'aboutissement d'un processus engagé par un groupe de travail composé de personnels administratifs et pédagogiques de l'IFME et piloté par sa direction. Ce groupe, engagé depuis octobre 2019, a fondé ses approches sur les axes de travail suivants :

- Une identification du sujet lié à une démarche inclusive : processus, thème, dispositif à développer ou à améliorer – Une démarche visant à situer ce sujet dans son contexte (projet d'établissement, contrat d'objectifs) et veillant à préciser les buts, objectifs, sens (dans une démarche constante d'amélioration)
- La réalisation d'un diagnostic partagé : établissement d'un bilan avec ses points forts, ses points faibles - Identification des axes d'amélioration - Définition des actions
- La détermination d'indicateurs simples ou d'observations permettant de suivre la faisabilité et l'efficacité des actions dans le temps

La méthode sur laquelle s'est appuyé le groupe de travail et inspirée de la roue <sup>2</sup>Demming et, plus spécifiquement, de l'outil « Qualinclus » utilisé par l'Education Nationale

Plusieurs thématiques ont été explorées par ce groupe :

- Accueillir au sein du dispositif de formation
- S'adapter aux besoins formatifs particuliers des apprenants
- Former et accompagner les équipes péda- administratives à la formation des apprenants

<sup>2</sup> William Edwards Deming, sociologue, a popularisé la méthode du PDCA (plan do check act) dans les années 1950

- en situation de handicap
- Sécuriser le parcours de l'apprenant en situation de handicap
- Travailler en partenariat

## Un dispositif inscrit dans la dynamique institutionnelle de l'IFME

Les principes à l'œuvre sont précisés dans un texte signé par la Direction et figurant sur le site d'accueil de l'IFME.

Une présentation du dispositif « *Formation inclusive* » à l'IFME est prévue lors de l'accueil de chaque promotion en début d'année (en présentant les personnes ressources)

La dimension inclusive est prise en compte lors de l'élaboration et la mise en œuvre des schémas pédagogiques.

L'outil numérique participe de ces aménagements en ce qu'il permet un travail à géométrie variable (notamment en ce qui concerne le présentiel)

Ce dispositif prend appui sur une dynamique de partenariat avec des interlocuteurs spécialisés (AGEPHIP, ARIEDA...)

## Création de commissions spécifiques « *formation inclusive* »

### - Le rôle de ces commissions « *formation inclusive* »

Ces commissions spécifiques sont chargées d'accueillir et d'accompagner les apprenants en situation de handicap ou rencontrant des obstacles à leur formation (problématiques familiales).

Ce suivi est assuré en complément de l'accompagnement pédagogique mis en œuvre dans le cadre des références pédagogiques.

Les membres de ces commissions assurent le suivi des apprenants en situation de handicap ou rencontrant des obstacles à leur formation sur sollicitations de l'apprenant concerné.

Une permanence mensuelle est prévue, dans un lieu dédié, pour recevoir les apprenants concernés.

Les commissions sont chargées de réfléchir à des aménagements raisonnables et autres compensations. Des points d'étape sont prévus en présence de la direction tous les deux mois.

Les commissions informent régulièrement chaque responsable de filière pédagogique des aménagements ou compensation à prévoir et de tous les éléments pouvant être mis à profit pour l'accompagnement pédagogique de l'apprenant

Elles organisent 1 à 2 informations par an pour sensibiliser les sites qualifiants et travaillent en collaboration avec le dispositif d'alternance intégrative de l'IFME notamment au moment de la mise

en stage des apprenants en situation de handicap ou rencontrant des problématiques familiales faisant obstacle à leur formation

Elles seront représentées par l'un de leurs membres lors de chaque Assemblée Générale des apprenants et des Conseils de Vie Sociale Etudiante (CVSE)

#### **- La composition de ces commissions**

Ces commissions sont composées de personnels pédagogiques (à ce jour, Aurélie Martin, Corinne Sibille et Myriam Forestier) et administratifs (à ce jour, Tiffany Le Floch, Aurore Hilaire)

#### **- Les modalités de fonctionnement de ces commissions**

Le site de l'établissement mentionne précisément les noms des membres de la commission chargée de la mise en œuvre d'une démarche inclusive au sein de l'IFME

Des informations sont régulièrement diffusées par les membres de cette commission à l'équipe pédago-administrative par le biais des réunions institutionnelles organisées chaque mois le mardi matin (informations envisagées à hauteur d'1 à 2 fois par an)

#### **Les situations pouvant être prises en compte par les référents du dispositif :**

- Apprenants reconnus « en situation de handicap » par la CDAPH de la MDPH
- Apprenants atteints de troubles de l'apprentissage évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap
- Apprenants dont les connaissances ou les compétences ne sont pas ou risquent de ne pas être maîtrisées du fait d'une pathologie, d'une situation de handicap, ou allophone
- Apprenants atteints de troubles de la santé sans reconnaissance de handicap
- Apprenants confrontés à des problématiques familiales exceptionnelles faisant obstacle à leur projet de formation

## **Une continuité dans le processus de démarche qualité**

L'OPCO Santé (ex UNIFAF) a commandé un audit le 16 janvier 2020 afin d'évaluer notre niveau de conformité aux normes qualité des formations financées. Nous avons été évalués conformes à hauteur de 70% sous réserve des compléments d'information que nous avons transmis dans le cadre d'une phase contradictoire qui s'est achevée le 17 février 2020 et qui nous a permis d'obtenir une note générale définitive de 77%

## Des mouvements parmi les membres de nos personnels

A noter le départ en retraite en mars 2020 de Françoise Gal, formatrice, plus particulièrement responsable du Domaine de Formation 4 au sein de la formation Moniteur-Educateur

14

### En conclusion

La crise sanitaire a eu, entre autres effets, d'accélérer le processus de mise en œuvre de la digitalisation de notre dispositif pédagogique et administratif.

A cet effet, un groupe de travail « numérique », composé de personnels administratifs et pédagogiques, et mis en place depuis la rentrée de septembre 2019, a poursuivi sa réflexion en vue de la mise en œuvre d'un processus de digitalisation de nos dispositifs pédagogiques et administratifs.

Le groupe de travail a posé les bases du cadre d'utilisation des outils numériques à l'IFME. L'orientation envisagée a été de maintenir le logiciel YPAREO pour les aspects organisationnels et l'utilisation de TEAMS pour la mise en œuvre d'une plateforme pédagogique collaborative. L'équipe pédago administrative, a démontré une nouvelle fois sa capacité d'adaptation, en transformant rapidement les contenus pédagogiques afin qu'ils soient accessibles aux apprenants en distanciel et en proposant des méthodes innovantes qui ont été des ressources importantes en ces temps troublés et particulièrement difficiles pour les apprenants dans leur grande majorité. Qu'il me soit permis de remercier l'ensemble de l'équipe pédago administrative pour la qualité de son engagement durant cette année.

Le 30 juin 2021

D Villa

Directeur IFME